



Santé
Canada

Health
Canada

**ENQUÊTE
CANADIENNE
SUR
L'ALCOOL
ET LES
AUTRES
DROGUES**

Canada

A P E R Ç U 1 9 9 5

Notre mission

Aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir
et à améliorer leur état de santé.

Santé Canada

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires :

Publications
Santé Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0K9



Téléphone : (613) 954-5995
Télécopieur : (613) 941-5866

Pour commander le fichier de microdonnées (2 000,00 \$)
(89M0007XDB94000) :

Michael Sivyer
Division des enquêtes spéciales
Statistique Canada

Téléphone : (613) 951-4598 ou 1-800-461-9050

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'enquête :

Bill Magnus
Division des enquêtes spéciales
Statistique Canada

Téléphone : (613) 951-4577

© Ministère des Approvisionnements et Services, 1995
No de catalogue H39-338/1995F
ISBN 0-662-80607-7

Also available in English under the title
Canada's Alcohol and Other Drugs Survey: Preview 1995

On trouvera dans le présent document un aperçu des conclusions de la plus récente enquête pancanadienne sur la consommation d'alcool et d'autres drogues, licites ou illicites. L'information présentée ici s'adresse à tous ceux qui travaillent dans ce domaine ou dans des domaines connexes de la santé et des services sociaux, qu'ils soient praticiens, décideurs, planificateurs de programmes, responsables de l'application de la loi, travailleurs communautaires ou chercheurs. Ces renseignements répondront à leurs besoins de renseignements à jour et faciles à lire sur les attitudes et les comportements touchant l'alcool et les autres drogues, tant licites qu'illicites, à l'échelle du pays et dans les diverses provinces. Un rapport complet sera publié en 1996.

L'Enquête canadienne de 1994 sur l'alcool et les autres drogues est la deuxième enquête nationale effectuée dans le cadre des activités de recherche liées à la Stratégie canadienne antidrogue. Cette nouvelle enquête, qui fait suite à l'Enquête nationale sur l'alcool et les autres drogues, effectuée en 1989, a permis de mettre à jour et d'approfondir les données recueillies à ce moment-là, en mettant toutefois davantage l'accent sur la recherche appliquée. Il est important de noter que l'enquête de 1994 a été effectuée au moyen d'interviews téléphoniques auprès de Canadiens et de Canadiennes qui étaient âgés de 15 ans ou plus, parlaient l'une ou l'autre des deux langues officielles, habitaient dans une des dix provinces et ne résidaient pas à plein temps en établissement.¹ Une deuxième étape est actuellement en préparation pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Tous les chiffres inclus dans le présent rapport sont conformes aux critères de Statistique Canada en matière de présentation des données. Ceux pour lesquels cette variabilité est relativement élevée sont marqués d'un astérisque. Les différences et les changements mentionnés expressément sont statistiquement significatifs à 99 p. 100, ce qui correspond au degré de certitude que les réponses obtenues ne sont pas l'effet du hasard.



DROGUES LICITES

ALCOOL

Combien de Canadiens consomment de l'alcool?

L'enquête révèle que 72,3 p. 100 des femmes et des hommes de 15 ans ou plus (environ 16,7 millions de Canadiens) ont consommé de l'alcool au cours des 12 derniers mois. Il s'agit là d'une baisse de 5,4 p. 100 depuis l'Enquête nationale sur l'alcool et les autres drogues, réalisée en 1989. On note toutefois des variations selon les provinces, comme le montre le Tableau 1.

À quelle fréquence?

Environ 26 p. 100 des répondants qui consomment actuellement de l'alcool en prennent moins d'une fois par mois, tandis que 5 p. 100 en consomment chaque jour. Les autres se retrouvent entre ces deux extrêmes; ils boivent de l'alcool au moins une fois par mois, mais pas tous les jours.

Tableau 1

Buveurs au Canada et dans les provinces
(en pourcentage)

	1989	1994
Canada	77,7	72,3
Terre-Neuve	67,6	71,4
Nouvelle-Écosse	71,2	72,1
Québec	76,4	73,9
Ontario	77,6	69,4
Manitoba	79,3	73,6
Saskatchewan	18,4	13,0
Alberta	81,9	76,4
Colombie-Britannique	82,9	75,6

Combien en consomment-ils?

Les buveurs disent consommer en moyenne 3,9 verres d'alcool par semaine, comparativement à 4,6 en 1989. Leur consommation maximum en une même occasion est de 5,9 verres en moyenne, ce qui n'a pas changé depuis 1989.

Y a-t-il des différences entre les sexes?

Oui. Les femmes sont actuellement moins nombreuses que les hommes à boire de l'alcool (66,7 p. 100 et 78,1 p. 100 respectivement); elles sont aussi près de deux fois plus nombreuses à avoir indiqué ne jamais en prendre (16,7 p. 100 comparativement à 8,9 p. 100). En ce qui concerne la consommation maximum en une même occasion, la moyenne est de 7,4 verres dans le cas des hommes et de 4,2 dans celui des femmes. Quant à la proportion des buveurs, elle est la plus élevée dans le groupe des 18 et 19 ans, pour les femmes (79,1 p. 100), et dans celui des 20 à 24 ans pour les hommes (90,9 p. 100).

Quels sont les effets néfastes de cette consommation?

La grande majorité des personnes qui consomment actuellement de l'alcool ou qui en ont déjà consommé (79,2 p. 100) estiment que leur propre consommation ne leur fait ou ne leur a fait aucun tort. Cependant, 73,4 p. 100 de tous les Canadiens-buveurs et non buveurs-affirment qu'ils ont déjà eu à subir les méfaits de la consommation de quelqu'un d'autre à un moment ou à un autre de leur vie, et 41,0 p. 100 au cours des 12 derniers mois.

Effets néfastes pour les consommateurs

Environ le cinquième des buveurs et des anciens buveurs (19,8 p. 100) estiment que l'alcool leur a déjà causé du tort, ce pourcentage est de 24,1 p. 100 chez les hommes et de 15,3 p. 100 chez les femmes.

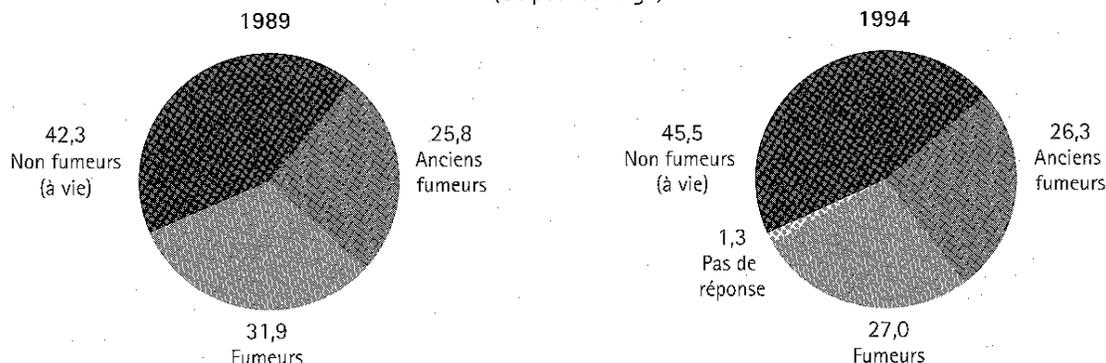
Au cours des 12 derniers mois, 10,5 p. 100 des buveurs ont fait état d'au moins un effet néfaste résultant de leur consommation d'alcool. Notamment, 6,2 p. 100 ont mentionné des problèmes de santé physique et, parmi ceux qui ont des enfants, 1,3 p. 100 jugent leur consommation d'alcool dommageable pour ces derniers.

Effets néfastes pour d'autres personnes

À un moment ou à un autre de leur vie, près de la moitié des Canadiens (49,4 p. 100), soit environ 11 millions de personnes, ont été insultés ou humiliés par la consommation d'alcool de quelqu'un d'autre, 34,0 p. 100 ont déjà été passagers d'un conducteur qui avait consommé de l'alcool, 33,8 p. 100 se sont disputés sérieusement, 30,3 p. 100 ont été poussés ou bousculés, 18,0 p. 100 ont connu des problèmes familiaux ou conjugaux, et 15,4 p. 100 ont été agressés physiquement. Les agressions sexuelles ont été mentionnées par 2,7 p. 100 des répondants.

Au cours des 12 derniers mois, 19,2 p. 100 des Canadiens ont été insultés ou humiliés, 14,0 p. 100 se sont disputés sérieusement, et 10,8 p. 100 ont été poussés ou bousculés. Alors que 7,5 p. 100 d'entre eux ont indiqué s'être déjà retrouvés dans un véhicule conduit par une personne qui avait bu, les jeunes étaient

Figure 1
Usage du tabac au Canada
(en pourcentage)



d'entre eux ont indiqué s'être déjà retrouvés dans un véhicule conduit par une personne qui avait bu, les jeunes étaient beaucoup plus nombreux à avoir vécu cette situation, soit 19,4 p. 100 des 15 à 24 ans. Les jeunes ont également parlé d'insultes, de disputes, de bousculades ou de coups plus souvent que les personnes plus âgées. Par ailleurs, 0,4 p. 100* de la population (92 000 personnes) a fait état d'agressions sexuelles au cours des 12 derniers mois.

Alcool au volant

Combien de Canadiens conduisent après avoir consommé de l'alcool?

Environ un buveur sur cinq (20,3 p. 100) a indiqué qu'il lui arrivait de conduire un véhicule après avoir consommé deux verres ou plus pendant l'heure précédente. En 1989, ce pourcentage s'élevait à 22,8 p. 100.

Y a-t-il des différences entre les sexes en ce qui concerne l'alcool au volant?

Oui. Les hommes sont près de trois fois plus nombreux que les femmes à prendre le volant après avoir consommé de l'alcool. Au moins une fois au cours des 12 derniers mois, 27,8 p. 100 des hommes, comparativement à 10,8 p. 100 des femmes, avaient consommé deux verres ou plus pendant l'heure précédant leur départ.

TABAC

Qui sont les fumeurs?

Vingt-sept pour cent des Canadiens de 15 ans et plus fument actuellement (quotidiennement ou non). Il s'agit d'une baisse par rapport à l'enquête de 1989, puisque 31,9 p. 100 fumaient à ce moment-là. La Figure 1 montre l'évolution du nombre de fumeurs depuis 1989.

Fument-ils beaucoup?

La majorité des fumeurs (58,6 p. 100) fument entre 11 et 25 cigarettes par jour, et 7,3 p. 100 en fument plus de 25.

Combien ont cessé?

Environ six millions de Canadiens ont indiqué qu'ils avaient cessé de fumer, ce qui représente 49,3 p. 100 de ceux qui ont déjà fumé, comparativement à 44,7 p. 100 en 1989.

Y a-t-il des différences entre les sexes?

En général, les hommes fument en plus grand nombre que les femmes (28,4 et 25,6 p. 100 respectivement).

Le pourcentage des fumeurs est particulièrement élevé dans les groupes les plus jeunes, notamment chez les 18-19 ans (37,0 p. 100) et les 20 à 24 ans (34,3 p. 100); chez les femmes, ce pourcentage est le plus haut dans le groupe des 18-19 ans (35,3 p. 100), alors que chez les hommes, il atteint son maximum dans le groupe des 20 à 24 ans (39,4 p. 100).

Y a-t-il des différences entre les provinces?

Oui. Le pourcentage des fumeurs est particulièrement élevé au Québec (33,6 p. 100) et dans les Provinces Maritimes (31,7 p. 100). Le pourcentage le plus faible (22,4 p. 100) a été enregistré en Ontario, tandis que les Prairies (26,4 p. 100) et la Colombie-Britannique (25,0 p. 100) se situent entre ces deux extrêmes.

MÉDICAMENTS

Les répondants étaient priés d'indiquer s'ils avaient consommé certains types de médicaments au cours des 12 derniers mois, à savoir des analgésiques vendus sur ordonnance, des somnifères, des tranquillisants, des antidépresseurs et des amaigrisseurs (stimulants). En raison des changements qu'il a fallu apporter au questionnaire en 1994, il est impossible d'établir des comparaisons directes avec les données de 1989.

Combien de Canadiens consomment un ou plusieurs de ces cinq types de médicaments?

Près de cinq millions de Canadiens (20,8 p. 100) consomment un

ou plusieurs des cinq types de médicaments énumérés. Le pourcentage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes (23,9 p. 100 comparativement à 17,7 p. 100). Les différences entre les provinces sont indiquées au Tableau 2.

Analgésiques vendus sur ordonnance

Un peu plus de trois millions de Canadiens (13,1 p. 100) consomment des analgésiques vendus sur ordonnance, les femmes (14,1 p. 100) en plus forte proportion que les hommes (12,0 p. 100).

Somnifères

Environ 4,5 p. 100 des Canadiens prennent des somnifères. La consommation de ce type de médicaments tend à augmenter avec l'âge; 7,7 p. 100 des personnes de 55 ans et plus en font usage, les femmes (5,4 p. 100) plus que les hommes (3,7 p. 100).

Tranquillisants

Près d'un million de Canadiens (4,3 p. 100) ont indiqué qu'ils prenaient des tranquillisants, les femmes (5,3 p. 100) en plus forte proportion que les hommes (3,4 p. 100). Là encore, la consommation augmente avec l'âge.

Antidépresseurs

Environ 3,0 p. 100 de la population consomme des antidépresseurs; les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à en prendre (4,2 p. 100 et 1,7 p. 100 respectivement).

Amaigrisseurs/stimulants

Près de 0,9 p. 100 des Canadiens prennent des amaigrisseurs ou des stimulants. La consommation de ce type de médicaments est particulièrement courante dans le groupe des 20 à 24 ans (2,2 p. 100).

Quels sont les effets néfastes de ces médicaments?

Quand on leur a demandé si leur consommation de médicaments leur avait déjà causé du tort ou en avait causé à d'autres personnes, à quelque moment que ce soit, 15,7 p. 100 des répondants ont dit que cela leur avait nui à au moins un égard au cours de leur vie. Ainsi, 11,6 p. 100 des répondants qui consomment des médicaments ont fait état d'au moins un effet néfaste au cours des 12 derniers mois.

Les problèmes rencontrés le plus souvent par les répondants au cours des 12 derniers mois étaient les répercussions sur la santé physique (7,3 p. 100), sur l'attitude générale (5,6 p. 100), sur le travail et les études (4,0 p. 100), sur la situation financière (4,0 p. 100), sur la vie familiale (3,8 p. 100) et sur les relations avec les ami(e)s (2,3 p. 100).

STÉROÏDES ET SOLVANTS

Combien de personnes font usage de stéroïdes ou de solvants?

Moins de 0,5 p. 100 des Canadiens ont indiqué avoir déjà pris des stéroïdes ou en prendre actuellement. On croit par ailleurs que les

Tableau 2
Usage de certaines drogues licites et illicites au Canada (en pourcentage)
(12 derniers mois) 1994

	tranquillisants	amaigrisseurs stimulants	anti- dépresseurs	codéine demerol morphine	somnifères	marijuana hasch	LSD(acide) speed héroïne
Canada	4,3	0,9	3,0	13,1	4,5	7,4	1,1
Maritimes	4,4	1,1*	3,3	13,3	4,3	6,3	0,9*
Québec	6,8	0,7*	3,7	6,8	5,8	8,6	1,6*
Ontario	3,3	0,7*	1,8	12,6	3,5	5,1	0,5*
Prairies	3,2	1,2*	3,7	17,5	4,5	8,2	1,1*
Colombie- Britannique	4,0	0,9*	3,9	21,2	5,3	11,6	1,6*

* Échantillons très variables.

utilisateurs de solvants surtout chez les jeunes et dans les autres groupes difficiles à rejoindre dans le cadre d'une ENQUÊTE téléphonique. Moins de 1,0 p.100 des Canadiens ont indiqué avoir déjà fait usage de solvants ou en faire usage actuellement.



DROGUES ILLICITES

CANNABIS, COCAÏNE, LSD, SPEED/AMPHÉTAMINES, HÉROÏNE

Combien de Canadiens font usage de drogues illicites?

L'enquête révèle que 23,9 p. 100 des Canadiens ont déjà consommé l'une ou l'autre de ces drogues illicites au cours de leur vie : 28,5 p. 100 des hommes et 19,4 p. 100 des femmes. En 1989, ce pourcentage était de 23,5 p. 100, à savoir 29,2 p. 100 des hommes et 18,1 p.100 des femmes.

CANNABIS (MARIJUANA/HASCH)

Quel est le pourcentage actuel de Canadiens consommant du cannabis?

Plus de Canadiens consomment du cannabis (figurant dans l'enquête sous la rubrique «marijuana ou hasch») que toute autre drogue illicite. La proportion de ceux qui en ont déjà fait usage à un moment ou à un autre de leur vie n'a à peu près pas changé depuis 1989 (23,1 p. 100 en 1994 par rapport à 23,2 p. 100 en 1989); la proportion de ceux qui en prennent actuellement (12 derniers mois) s'élève à 7,4 p. 100, ce qui est également comparable aux 6,5 p. 100 enregistrés en 1989.

Plus d'hommes (27,7 p. 100) que de femmes (18,7 p. 100) ont indiqué qu'ils avaient déjà consommé du cannabis plus d'une fois dans leur vie, et à peu près deux fois plus d'hommes (10,0 p. 100) que de femmes (4,9 p. 100) ont dit en avoir pris au cours des 12 derniers mois.

COCAÏNE

Combien de Canadiens consomment de la cocaïne?

Le pourcentage des répondants qui ont déjà pris de la cocaïne ou du crack s'élève à 3,8 p. 100, ce qui représente un changement minime par rapport à 1989 (3,5 p. 100). Le pourcentage des consommateurs actuels (au cours des 12 derniers mois) a toutefois diminué, pour s'établir à 0,7 p. 100 de la population, par rapport à 1,4 p. 100 en 1989.

LSD, SPEED (AMPHÉTAMINES) ET HÉROÏNE

Combien de personnes font usage de LSD, de speed ou d'héroïne?

Plus d'un quart de million de Canadiens (1,1 p. 100) consomment actuellement une ou plusieurs de ces drogues,

comparativement à 0,4 p. 100* en 1989; les hommes (1,5 p. 100) continuent à en faire usage en plus grand nombre que les femmes (0,7 p. 100*). La proportion de personnes qui ont déjà pris l'une ou l'autre de ces drogues au cours de leur vie a également augmenté, passant de 4,1 p. 100 en 1989 à 5,9 p. 100 en 1994; là encore, le pourcentage est plus élevé chez les hommes (8,1 p. 100) que chez les femmes (3,6 p. 100).

Combien y a-t-il d'utilisateurs de drogues injectées?

Parmi les consommateurs de cocaïne, de LSD, de speed, d'héroïne ou de stéroïdes, 7,7 p. 100 (132 000) ont indiqué qu'ils s'étaient déjà injectés des drogues au cours de leur vie. Sur ce nombre, 41 p. 100 ont déjà partagé des seringues.

Quels sont les effets néfastes de ces drogues illicites?

Environ une personne sur quatre, parmi celles qui avaient déjà fait usage de drogues illicites, de stéroïdes ou de solvants, était d'avis que cette consommation avait eu des effets néfastes au cours de sa vie (26,9 p. 100) ou au cours des 12 derniers mois (23,8 p. 100). Plus précisément, les effets mentionnés le plus souvent étaient les répercussions sur la santé physique (17,6 p. 100 des usagers), et le moins souvent, les dommages causés aux enfants (1,3 p. 100*) (voir la Figure 2). Les effets constatés par ces usagers au cours des 12 derniers mois sont, de façon générale, très semblables à ceux qu'ils ont mentionnés pour l'ensemble de leur vie, exception l'aire des répercussions sur la situation financière; celles-ci viennent en effet au deuxième rang de leurs problèmes récents, mais au quatrième rang des effets constatés au cours de leur vie.



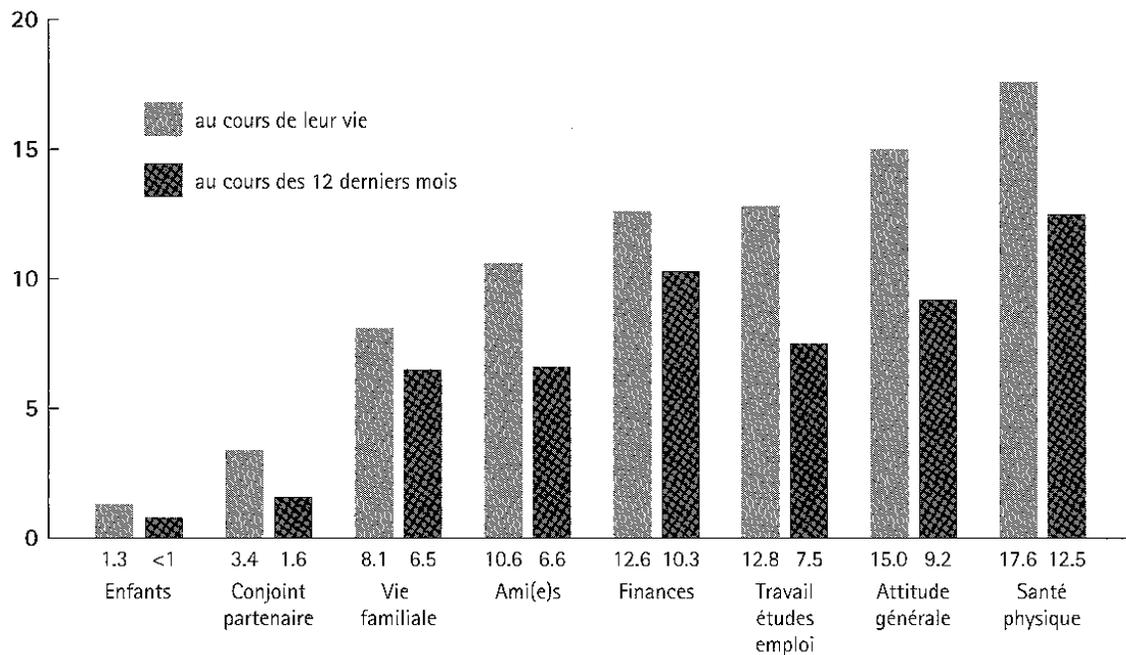
QUESTIONS CONNEXES

MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉGLEMENTATION RELATIVES À L'ALCOOL ET AUX AUTRES DROGUES

Que pensent les Canadiens des mesures de prévention et de réglementation relatives à l'alcool et aux autres drogues?

Les résultats de l'enquête révèlent que les mesures actuelles de prévention et de réglementation visant l'alcool et les autres drogues sont très bien perçues. En fait, la majorité des Canadiens appuient même une intensification des programmes de prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies (74,4 p. 100), des efforts visant à interdire de servir à boire à des personnes en état d'ébriété (75,5 p. 100) et des programmes de traitement des alcooliques et des toxicomanes (64,6 p. 100).

Les deux tiers environ s'opposent à la vente d'alcool dans les dépanneurs (66,8 p. 100) et approuvent l'apposition de mises en garde sur les étiquettes des bouteilles de boissons alcoolisées (69,5 p. 100). Une proportion similaire (66,6 p. 100) estiment que



les heures d'affaires des magasins d'alcool et de bière ne devraient pas changer. La majorité (54,7 p. 100) préfèrent que l'âge légal pour consommer de l'alcool demeure le même, et 44,8 p. 100 jugent que les taxes sur l'alcool ne devraient pas être modifiées.

Toutefois, comparativement à 1989, l'appui qu'accordent les Canadiens aux mesures de prévention et de réglementation a diminué légèrement. Ainsi, 48,8 p. 100 d'entre eux souhaitent en 1994 que le gouvernement intensifie sa publicité contre l'alcool, comparativement à 61,1 p. 100 en 1989. Par ailleurs, bien qu'une majorité soit encore favorable à d'autres mesures, l'appui accordé à l'intensification des programmes de prévention de l'alcoolisme et des autres toxicomanies, ainsi que des efforts visant à interdire qu'on serve de l'alcool à des personnes en état d'ébriété, a décliné de 6,6 p. 100; l'appui à une augmentation du nombre de programmes de traitement des alcooliques et des toxicomanes a chuté de 9,5 p. 100, l'opposition à la vente d'alcool dans les dépanneurs a baissé de 6,8 p. 100, et l'appui à l'apposition de mises en garde sur les bouteilles de boissons alcoolisées a diminué de 4,9 p. 100. Le pourcentage des répondants qui estiment que les heures d'affaires des magasins d'alcool et de bière devraient demeurer les mêmes s'est abaissé lui aussi, passant de 69,9 p. 100 en 1989 à 66,6 p. 100 en 1994. D'autre part, alors que 49,7 p. 100 des Canadiens appuyaient en 1989 une augmentation de l'âge légal pour consommer de l'alcool, 54,7 p. 100 préfèrent maintenant qu'il ne change pas. Enfin, la proportion de ceux qui appuient une réduction des taxes sur l'alcool a augmenté, passant de 18,1 p. 100 en 1989 à 25,4 p. 100 en 1994.

Et le cannabis?

Dans l'enquête de 1994, on a demandé aux répondants ce qu'ils pensaient de la possession de marijuana. Les résultats révèlent que 27,0 p. 100 des Canadiens estiment que la possession de marijuana devrait être légale; 42,1 p. 100 jugent qu'elle devrait être illégale, mais punissable seulement d'une amende ou d'une peine non carcérale et 16,8 p. 100 jugent qu'elle devrait être illégale et entraîner une peine d'emprisonnement dès la première infraction. Les autres 14,1 p. 100 n'ont exprimé aucune opinion.

¹ L'enquête a été effectuée par Statistique Canada pour le compte de Santé Canada. Les données ont été recueillies au moyen d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO). Les répondants ont été choisis selon le système de composition aléatoire (CA). Toutes les interviews ont été effectuées à partir de cinq bureaux régionaux, à Edmonton, Halifax, Montréal, Toronto et Vancouver. Les répondants, dont la participation était volontaire, ont été interviewés dans la langue officielle de leur choix, entre le 7 septembre et le 5 novembre 1994. Échantillon : 12 155 personnes; taux de réponse : 75,6 p. 100.

* En raison de la grande variabilité d'échantillonnage, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données.